

(N^o 67.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1847.

Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du Sieur Paul Ernest Feer, maréchal-des-logis au 2^{me} régiment d'artillerie.

(Voir le N^o 297, session 1845-1846 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le Sieur Paul Ernest Feer est né à Coeteleu (France), le 2 octobre 1824, est arrivé en Belgique le 2 septembre 1835, avec son père qui est venu remplir à cette époque l'emploi de chimiste-coloriste dans une fabrique à Gand, depuis lors il n'a plus quitté le pays, a suivi pendant quatre ans les cours industriels à l'athénée de Gand, et pendant deux ans ceux du génie civil à l'université de la même ville; le 21 juillet 1842 il s'est engagé comme canonnier et depuis le 26 octobre 1844 il a obtenu le grade de maréchal-des-logis.

Sa conduite a toujours été excellente et les autorités consultées l'estiment à tous égards digne de la faveur qu'il sollicite; la Chambre des Représentants, dans sa séance du 15 décembre dernier, a pris sa demande en considération, à la majorité de 40 suffrages contre 12.

Le Chev. PH. DE WOUTERS DE BOUCHOUT, Rapporteur.